

**REGLEMENT DES SELECTIONS**  
**POUR LES EPREUVES INTERNATIONALES PAR EQUIPE**



**LES INTERVENANTS**

**Sélectionneurs :**

- \* Les sélectionneurs seront nommés par le comité du Pointer Club Français.
- \* Le statut de juge officiel de la SCC n'est pas une obligation pour devenir sélectionneur.

**Les Pointers :**

- \* Pointers mâles ou femelles inscrit au LOF ou à un livre des origines reconnu par la FCI.
- \* Radiographiés Dys A ou B.
- \* Ces Pointers devront appartenir à un propriétaire Français depuis au minimum 6 mois au jour de la compétition.

**Les Propriétaires :**

- \* Les Propriétaires devront obligatoirement être membres du Pointer Club Français Club et à jour de leurs cotisations avant leurs sélections en Equipe de France.